Les gens en us pour un savant,
Et le dieu joufflu de la table
Pour un connaisseur très-gourmand....
Qu'un bon estomac soit le prix
De son cœur, de son caractère,
De ses chansons, de ses écrits !
Il a tout : il a l'art de plaire,
L'art de vous donner du plaisir,
L'art si peu connu de jouir :
Mais il n'a rien, s'il ne digère.

Voltaire a beaucoup contribué à la réputation littéraire du président Hénault; moins âgé que lui de neuf ans, il le connut au sortir de l'adolescence et resta toujours avec lui dans d'excellents termes. Hénault, dans ses *Mémoires*, raconte l'anecdote suivante : « Voltaire, qui commençait à paraître, lisait un jour quelques morceaux de sa *Henriade* chez La Faye, où je dînais. Ces morceaux avaient été écrits de la main de Voltaire dans le temps qu'il était à la Bastille, et comme il n'avait point de papier, il les avait écrits entre les lignes de je ne sais quel livre imprimé. Il s'éleva une dispute sur ce poëme. Il y eut de l'aigreur, que Voltaire supporta assez patiemment. Mais La Faye, qui était fort gai, fit quelque mauvaise plaisanterie, qui déconcerta Voltaire; et de dépit il jeta le livre au feu : je courus après et je le tirai du milieu des flammes. » Il lui en coûta, dit-on, une belle paire de manchettes.

C'est en 1744 qu'il publia son *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, qui fit une si profonde sensation et qui eut huit éditions du vivant de l'auteur. C'est un ouvrage original et dont la donnée était alors absolument neuve; il offre ces avantages de présenter à chaque règne le groupe entier de tous les hommes remarquables du temps, le tableau des faits et leurs rapports mutuels, des notions exactes et précises, malgré leur concision, sur tout ce que les annales françaises renferment d'intéressant, des observations judicieuses, des appréciations ingénieuses, sinon profondes, des portraits bien tracés, ainsi qu'une exposition claire et assez méthodique. Seulement, c'est avec raison qu'on reproche à l'auteur sa partialité pour le pouvoir, dont il tait ou excuse toutes les fautes. Néanmoins, malgré les progrès de la science historique, l'*Abrégé* restera au moins comme un modèle pour les traités élémentaires d'histoire. La meilleure édition est celle de M. Walckenaer (1821). Le président Hénault avait aussi conçu l'idée d'une réforme de notre théâtre. La lecture de Shakspeare lui avait inspiré la pensée de commencer la création d'un *Théâtre français* où les scènes principales de l'histoire nationale seraient retracées dans des drames à la manière du tragique anglais; mais il n'était pas de taille à remplir un pareil cadre. L'idée était remarquable pour le temps; la tentative qu'il fit pour sa réalisation fut assez malheureuse, et son *François II* supporte à peine la lecture. Outre ses discours académiques et les ouvrages que nous avons cités, on a encore du président Hénault des poésies assez faciles, mais qu'on ne lit plus, des comédies assez ingénieuses : la *Petite maison*, le *Jaloux de lui-même*, le *Temple des chimères*, etc.; une *Histoire critique de l'établissement des Français dans les Gaules* (publiée en 1802), qui est un recueil de matériaux plutôt qu'une histoire; quelques *Mémoires* dans le recueil de l'Académie, enfin des *Mémoires* publiés par la famille seulement en 1855; ils contiennent des détails assez curieux, mais rien d'important.

Après avoir vécu en épicurien une partie de sa vie, Hénault se convertit dans sa vieillesse et s'attira beaucoup d'épigrammes; on ne voulut pas croire à la sincérité de sa conversion et on l'attribua même à des vues intéressées. « Vous verrez, disait-on, qu'il a pris le bon Dieu pour un homme en place. »

HÉNAUX (Ferdinand), littérateur belge, né à Liége vers 1815. Il s'est fait connaître par un assez grand nombre d'ouvrages, pour la plupart historiques, par des critiques littéraires, par des esquisses de voyages, des romans, dont quelques-uns ont paru sous les pseudonymes de *Nand*, d'*André Meuret*, etc., et par des dissertations insérées dans le *Bulletin du bibliophile belge* et dans la *Revue de Liége*. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Description historique et topographique de Liége* (Liége, 1837); *Etudes historiques et littéraires du pays wallon* (Liége, 1843); *Tableau de la constitution liégeoise* (Liége, 1844); la *Croix de Verviers* (Liége, 1845); *Essai sur l'histoire monétaire du pays de Liége* (Liége, 1845); *Considérations sur l'histoire monétaire du pays de Liége* (Bruxelles, 1846); le *Berceau de Charlemagne* (1848); *Histoire du pays de Liége depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (1851, 2 vol. in-8°); *Histoire de la bonne ville de Visé* (1853); *Constitution du pays de Liége* (1859); la *Houillère du pays de Liége* (1861); *Roland* (1863), etc.

HÉNAUX (Etienne), poëte et littérateur belge, frère du précédent, né à Liége en 1818, mort dans la même ville en 1843. Il débuta fort jeune dans la carrière des lettres, devint un des rédacteurs assidus de la *Revue belge*, de l'*Espoir*, remporta un prix de poésie en 1827, pour un poëme sur le *Dévouement des Franchimontois*, et mourut n'ayant encore que vingt-cinq ans. Nous citerons de lui : *Pauline, histoire de tous les jours* (Liége, 1841, in-8°), poëme; la *Statue de Grétry* (Liége, 1842), poëme; le *Mal du pays* (1842), recueil de poésies; *Galerie des poëtes liégeois* (Liége, 1843). Il a laissé, en outre, plusieurs ouvrages inédits. Hénaux avait une imagination vive, un style facile, animé, mélodieux.

HENCKE (Charles-Louis), astronome allemand, né à Duisen en 1793, mort en 1866. Il s'adonna à l'étude de la physique, des mathématiques et enfin de l'astronomie, qui finit par l'absorber entièrement. De bonne heure, il lui parut fort peu probable qu'il n'y eût pas entre Mars et Jupiter d'autres astéroïdes que les petites planètes de Cérès, Pallas, Junon et Vesta, découvertes de 1801 à 1807 par Piazzi, Olbers et Harding, et, après de longues et patientes observations, il parvint à découvrir, le 8 décembre 1845, la planète Astrée, puis, le 1er juillet 1847, une seconde planète, Hébé. A partir de cette époque, il ne fit plus aucune découverte, mais les résultats de ses observations ont servi de base aux travaux d'une foule d'astronomes, qui, piqués d'émulation, se sont mis à explorer le firmament, surtout dans la région située entre Mars et Jupiter, et y ont découvert une multitude de petites planètes dont le nombre s'accroît tous les jours.

HENCKÉLIE s. f. (ain-kè-lî — de *Henckel*, sav. allem.). Bot. Syn. de DIDYMOCARPE.

HENDAYE ou **ANDAYE**, comm. de France (Basses-Pyrénées), arrond. et à 32 kilom. de Bayonne, canton de Saint-Jean-de-Luz; 531 hab. Hendaye est située sur la frontière d'Espagne, près de l'embouchure de la Bidassoa; on y fait un important commerce d'eau-de-vie très-renommée, qui est presque tout entier entre les mains de M. Paulin Barbier. Hendaye, qui a perdu de son importance, fut prise et saccagée par les Espagnols en 1793, et reprise la même année par l'armée républicaine.

HENDÉCAGONE adj. (ain-dé-ka-go-ne — du gr. *hendeka*, onze; *gônia*, angle). Géom. Qui a onze angles : *Figure* HENDÉCAGONE. ‖ On dit aussi HENDÉCAGONAL, ALE.

— s. m. Polygone qui a onze angles : *Un* HENDÉCAGONE *régulier*.

HENDÉCAGYNE adj. (ain-dé-ka-ji-ne — du gr. *hendeka*, onze; *gunê*, femelle). Bot. Dont les fleurs ont onze pistils.

HENDÉCANDRE adj. (ain-dé-kan-dre — du gr. *hendeka*, onze; *anêr*, mâle). Bot. Dont les fleurs ont onze étamines.

— s. f. Genre de plantes, de la famille des euphorbiacées, tribu des crotonées, comprenant plusieurs espèces qui croissent au Mexique et en Californie.

HENDÉCANDRIE s. f. (ain-dé-kan-drî — rad. *hendécandre*). Bot. Classe de plantes dont les fleurs ont onze étamines.

HENDÉCAPHYLLE adj. (ain-dé-ka-fi-le — du gr. *hendeka*, onze; *phullon*, feuille). Bot. Dont les feuilles se composent de onze folioles.

HENDÉCASYLLABE adj. (ain-dé-ka-sil-la-be — du gr. *hendeka*, onze, et de *syllabe*). Qui a onze syllabes : *Vers* HENDÉCASYLLABE. *Mot* HENDÉCASYLLABE.

— s. m. Prosod. Vers qu'on avait imaginé pour donner à la poésie française l'allure des vers latins; vers latin de onze syllabes : *Starkius a fait huit beaux* HENDÉCASYLLABES *sur la thèse de Kornmannus, mais Martinus a fait trente-deux* HENDÉCASYLLABES *sur les puces*. (Ch. Nod.)

HENDÉCASYLLABIQUE adj. (ain-dé-ka-syl-la-bi-ke — rad. *hedecasyllabe*). Qui a onze syllabes : *Vers* HENDÉCASYLLABIQUES.

HENDEL (Manoe), rabbin polonais. V. ENDEL.

HENDERSON, petite ville des Etats-Unis d'Amérique, dans l'Etat de Kentucky, sur l'Ohio, à 200 kilom. O. de Francfort; 2,700 hab. Entrepôt et commerce important de tabac et de blé.

HENDERSON (Jean), érudit irlandais, célèbre par l'étendue de son savoir et ses excentricités, né à Bellegarance, près de Limerick, en 1757, mort à Oxford en 1788. Doué d'une étonnante facilité, il était capable, à huit ans, d'enseigner le latin à l'école de Kinswood, et, à douze ans, il professait le grec au collége de Trevecka, dans le pays de Galles. Le doyen de Glocester, émerveillé des dispositions d'Henderson, l'envoya étudier à ses frais à l'université d'Oxford. En peu de temps, le jeune homme acquit des connaissances aussi variées qu'étendues et apprit presque toutes les langues vivantes. Sa mémoire était prodigieuse; mais on peut supposer, dit Suard, d'après tout ce qu'on rapporte de lui, qu'il avait beaucoup plus d'imagination et de mémoire que de jugement, surtout quand on sait qu'il croyait aux sciences occultes, et que sa bibliothèque était en partie composée de livres de magie et d'astrologie. Son humeur capricieuse et bizarre l'empêcha de prendre aucune profession. Il resta à l'université d'Oxford, très-recherché pour son esprit et ses connaissances, et connu de tous par ses excentricités. Son intempérance ne fut pas étrangère, dit-on, à sa fin prématurée.

HENDERSON (Ebenezer), missionnaire et écrivain anglais, né à Dumferline (Ecosse) en 1784. Il avait été successivement pasteur à Elseneur en Danemark (1804) et à Gothembourg en Suède (1807), lorsqu'il fut chargé de se rendre en Islande pour y répandre une traduction de la Bible en islandais (1814). Après un séjour de deux années dans cette île, Henderson parcourut successivement l'Allemagne, la Suède, la Russie méridionale, dans le but de fonder des succursales de la Société biblique. Depuis lors, il a été nommé professeur de théologie et de langues orientales au séminaire de Highbury, près de Londres. On a de lui : *Dissertation sur la traduction du Nouveau Testament, par Hans Michelsen* (Copenhague, 1813); l'*Islande* (Edimbourg, 1818, 2 vol. in-8°), journal de son voyage dans cette île, très-intéressant et très-estimé; *Recherches bibliques et voyages en Russie* (Londres, 1816), ouvrage qui contient de curieux détails sur les mœurs des habitants de la Russie méridionale et sur les sectes religieuses qui s'y trouvent; les *Vaudois, avec des observations faites pendant une expédition dans la vallée du Piémont en* 1844 (Londres, in-8°); quelques écrits en irlandais, etc.

HENDERSON (Thomas), astronome écossais, né à Dundee en 1798, mort à Edimbourg en 1844. En 1824, il présenta une méthode pour calculer l'occultation d'une étoile fixe par la lune, corrigea, en 1825, les erreurs faites dans les opérations pour déterminer la différence de longitude entre Greenwich et Paris, fut nommé, en 1831, directeur de l'observatoire du Cap de Bonne-Espérance, et accomplit dans ce poste une série de remarquables travaux. Des raisons de santé le ramenèrent dans sa patrie, où il fut nommé directeur de l'observatoire d'Edimbourg et professeur d'astronomie pratique. Ses œuvres ont été publiées de 1834 à 1839.

HENECOUWEN, nom flamand du HAINAUT.

HÉNÈTES ou **VÉNÈTES**, ancien peuple de la Gaule romaine. V. VÉNÈTES.

HENGIST et **HORSA**, princes saxons, fondateurs du royaume de Kent, qui vivaient dans le Ve siècle de notre ère. Chefs de pirates, ils habitaient la Chersonèse Cimbrique, et furent appelés en 449 par les Bretons attaqués par les Pictes. Ils s'établirent dans l'île de Thanet, servirent fidèlement pendant plusieurs années leur allié, le roi breton Vortigern, refoulèrent les Pictes et les Scots dans leurs montagnes du nord de la Grande-Bretagne, mais se tournèrent ensuite contre les Bretons, et, après plusieurs victoires, s'emparèrent du Kent et y établirent définitivement la domination saxonne (473). Hengist établit sa résidence à Cantorbéry et mourut en 428, léguant ses Etats à son fils Oisc.

HENG-KIANG, fleuve de Chine, prov. de Hou-Nan. Il prend sa source dans les montagnes qui séparent les provinces de Hou-Nan et de Kwang-Tong, coule au N., reçoit les eaux de plusieurs rivières, dont le Lo-Kiang est la plus considérable, traverse le lac de Thoung-Thing, et se jette, près de Yo-Tchou-Fou, dans le Yang-tse-Kiang, après un cours de 667 kilom.

HENGSTENBERG (Ernest-Wilhelm), théologien protestant de l'Allemagne, né à Frondenberg (Westphalie) le 20 octobre 1802, mort à Berlin le 28 mai 1869. Hengstenberg fit ses premières études dans la maison paternelle et alla les continuer à l'université de Bonn, où il se consacra à la philosophie et à la philologie. En 1823, il publia un travail sur un auteur arabe, Am-Rackeisi-Moilakah, et, l'année suivante, une traduction de la métaphysique d'Aristote. La même année, étant en séjour à Bâle pour y poursuivre ses études philologiques, il y fut mis en rapport avec les hommes qui dirigeaient le réveil religieux, alors assez intense, en Allemagne et en Suisse. Ses nouvelles relations dirigèrent ses travaux vers la théologie, et, en 1824, sans avoir fait pour cela d'études spéciales, il devint *privat-docent* à Berlin, en 1826 professeur agrégé, et en 1829 docteur en théologie. C'est dans sa chaire de Berlin que, pendant quarante-cinq ans, il a enseigné la théologie la plus orthodoxe. Ses ouvrages exégétiques sont assez importants; ils portent particulièrement sur l'Ancien Testament et cherchent à établir l'authenticité des livres que la critique moderne a attaqués, ainsi que celle des prophéties relatives au Christ. Il fonda en 1827 et dirigea pendant longtemps la *Gazette évangélique*, journal consacré à la polémique contre le rationalisme. Ses principaux ouvrages théologiques sont : *Christologie de l'Ancien Testament; Introduction à l'Ancien Testament* (1831-1839); *De rebus Tyriorum commentatio academica* (1832); les *Livres de Moïse et l'Egypte* (1841); *Commentaire sur les Psaumes*; les *Sacrifices de l'Ecriture sainte;* les *Juifs et l'Eglise chrétienne* (1852-1859); le *Jour du Seigneur* (1852); *Commentaire sur le Cantique de Salomon; Commentaire sur l'Ecclésiaste* (1859); le *Prologue de l'Evangile de saint Jean* (1861); les *Prophéties d'Ezéchiel* (1867-1868). Pendant un tiers de siècle, Hengstenberg a été le chef de ce qu'on nommait la *droite* dans la théologie allemande, c'est-à-dire de l'école orthodoxe la plus conservatrice et la plus fidèle aux traditions dogmatiques du luthéranisme primitif. Son influence, grande surtout de 1830 à 1845, avait singulièrement diminué depuis, moins à cause des progrès du rationalisme que par suite de la formation de la théologie du juste milieu, qui lui enleva beaucoup d'adhérents.

HENG-TCHÉOU, ville de l'empire chinois, dans la prov. de Hou-Nan, sur le Heng-Kiang, ch.-l. du département de son nom, à 400 kilom. N. de Canton. Commerce de riz, de thé, de soieries.

HÉNICOSTEMME s. m. (é-ni-ko-stè-me — du gr. *henikos*, unique; *stemma*, couronne). Bot. Genre de plantes, rapporté avec doute à la famille des gentianées, et comprenant une seule espèce, qui croît à Java.

HÉNIN DE CUVILLIERS (Etienne-Félix, baron D'), général et écrivain français, né à Balloy (Seine-et-Marne) en 1755, mort en 1841. En 1779, il embrassa la carrière des armes, devint sous-lieutenant dans le régiment des dragons du Languedoc, puis entra dans la diplomatie, fut successivement envoyé auprès de l'électeur de Trèves (1784), en Angleterre (1785), à Venise, d'abord en qualité de secrétaire d'ambassade, puis de chargé d'affaires (1786), et, de là, passa à Constantinople, où il remplit, de 1793 à 1796, les fonctions de ministre plénipotentiaire. De retour en France, après avoir visité le célèbre Ali, pacha de Janina, il rentra dans l'armée, se rendit en Italie, reçut une blessure à la bataille d'Arcole (1796), puis fut chargé de diverses fonctions administratives et militaires. Chef d'état-major général au siége de Peschiera en 1800 et de toute l'armée d'Italie en 1801, il partit deux ans plus tard pour Saint-Domingue, se distingua particulièrement lors de l'attaque du Cap-Français par les nègres, reçut le grade de colonel adjudant-major et se rendit, peu après, par ordre supérieur, auprès de Dessalines, avec qui il régla les articles de la capitulation et lui fit remise du Cap et des forts. A peine Hénin avait-il quitté Saint-Domingue qu'il tomba au pouvoir des Anglais. Conduit à la Jamaïque, il y trouva Rochambeau également prisonnier de guerre. Ce général lui confia les archives de l'armée de Saint-Domingue, consistant en vingt grosses caisses, en le chargeant de les envoyer en France dès qu'une occasion se présenterait. Hénin de Cuvilliers parvint à conserver ce dépôt et à le remettre intact au ministère de la guerre lorsqu'on lui accorda, en 1804, la permission de retourner à Paris. Il rentra alors de nouveau dans le service actif, devint successivement commandant du département du Mont-Blanc (1806), de la ville et des forts de Raab (1809), de Bixen et de Trente (1810) et enfin du Simplon (1811). Napoléon lui donna un majorat en Westphalie en 1808, le titre de baron en 1809, et Louis XVIII l'éleva au grade de maréchal de camp en 1819. Hénin de Cuvilliers ne fut pas seulement un militaire et un diplomate habile; c'était encore un savant et un écrivain distingué, et, dans tous ses écrits, il s'est montré constamment l'ennemi du préjugé, du fanatisme, du despotisme, de l'intolérance politique et religieuse. Il fut secrétaire de la Société établie pour la propagation du magnétisme animal comme moyen curatif; mais il attaqua vivement le système de Mesmer, les opinions de Deleuze et du marquis de Puységur, en un mot, les idées mystiques des magnétistes, qui donnent pour des prodiges, en les exagérant et en les dénaturant, des phénomènes parfaitement naturels. Il a émis sur ce sujet des idées pleines de bon sens, que la *Biographie* de Rabbe expose en ces termes : « Hénin de Cuvilliers nie l'existence du fluide et attribue tous les effets à l'imagination ébranlée du malade. Il admet une transfusion de facultés morales et une atmosphère de sensibilité agissant réciproquement parmi les êtres animés au moyen des sens, agents physiques de l'imagination, et explique avec ce système les guérisons et les prodiges du magnétisme animal qu'il croit devoir appeler *phantasiexousie*, du grec *phantasia*, imagination, et *exousia*, puissance. Il prétend que la phantasiexousie est essentiellement liée à l'histoire de tous les cultes, à l'établissement desquels elle a servi de base et prêté son appui; que les prêtres des différentes religions, ayant souvent obtenu du magnétisme d'étonnants résultats, les ont présentés au vulgaire comme des miracles, témoignages irrécusables de leur contact avec la divinité; qu'on a ainsi la clef de tous les prodiges attribués aux oracles, pythies, sibylles, sorciers, possédés, etc., comme aux fanatiques tels que les convulsionnaires de Saint-Médard et des Cévennes... Dans le tome VIII de ses *Archives du magnétisme animal*, page 97 et suiv., le général d'Hénin, fidèle à son système, traite une question théologique fort délicate, mais avec respect et convenance. Il affirme que tous les miracles de Jésus-Christ n'étaient pas surnaturels, attendu qu'étant à la fois Dieu et homme, ses actions participaient également de la nature divine et de la nature humaine; il en conclut que plusieurs de ses prodiges étaient dus au magnétisme, que Jésus aurait appris en Egypte. Cette assertion est fondée sur un passage d'Arnobe l'Ancien, célèbre apologiste du christianisme, où il est dit que les païens accusaient Jésus d'avoir dérobé les pratiques secrètes de leurs prêtres. » Les principaux ouvrages d'Hénin de Cuvilliers sont : *Coup d'œil historique et généalogique sur l'origine de la maison impériale des Comnène* (Venise, 1789, in-8°); *Sommaire de la correspondance diplomatique du citoyen Etienne-Félix d'Hénin, ministre chargé d'affaires de la République française à Constantinople* (Paris, 1796); *Journal historique des opérations militaires du siége de Peschiera* (Gênes, 1801); le *Magnétisme éclairé* ou *Introduction aux archives du magnétisme animal* (Paris, 1820); le *Magnétisme animal retrouvé dans l'antiquité, suivi de recherches sur l'origine de l'alchimie* (Paris, 1821); la *Morale chrétienne vengée* ou *Réflexions sur les crimes commis sous le prétexte spécieux de la gloire de Dieu et des intérêts de la religion* (Paris, 1822), excellent ouvrage plein de faits intéressants, d'érudition et d'esprit critique; *Exposition critique du système de la doctrine mystique des magnétistes* (Paris, 1824); *Portraits et caractères des jésuites anciens et modernes* (Paris, 1824); *Des comédiens et du clergé* (Paris, 1825), etc. On lui doit, en outre, plusieurs traductions d'ouvrages italiens, et de nombreux articles dans les *Archives du magnétisme animal*, qu'il dirigea de 1820 à 1823.

HENIN-LIÉTARD, bourg et commune de France (Pas-de-Calais), cant. de Carvin, arrond. et à 28 kilom. S.-E. de Béthune; pop. aggl., 4,503 hab. — pop. tot., 4,561 hab. Mines de houille, verrerie, filature. L'église, qui date de plusieurs époques, renferme de curieuses stalles, des vitraux remarquables et un beau buffet d'orgue de la Renaissance.

HENIOCHUS, poëte athénien de la comédie moyenne, qui vivait vers 400 avant notre ère. On possède quelques fragments de ses comédies, qui ont été publiés dans les *Comicorum græcorum Fragmenta* de Meinecke, et dans d'autres recueils.

HÉNIOQUE s. m. (é-ni-o-ke — du gr. *héniochos*, cocher). Ichthyol. Genre de poissons acanthoptérygiens, de la famille des squammipennes, formé aux dépens des chétodons, et comprenant plusieurs espèces qui habitent la mer des Indes. ‖ On dit aussi ÉNIOCHE.

HÉNIOQUES, en latin *Heniochi*, ancien peuple de l'Asie Mineure, dans la partie orientale du Pont, près des côtes du Pont-Euxin. Ce peuple, d'origine hellénique, établi sur des côtes d'un accès difficile, se livrait à la piraterie.

HENISCH (Georges), philologue et mathématicien hongrois, né à Bartfelden en 1549, mort à Augsbourg en 1618. Il professa la logique et les mathématiques à Augsbourg, fut revêtu de plusieurs dignités universitaires dans cette ville, dont il devint aussi bibliothécaire. Il a rendu de grands services à la science, et notamment à la philologie. Son ouvrage le plus important est le *Thesaurus linguæ et sapientiæ Germanicæ* (Augsbourg, 1616, in-fol.), qu'il n'a malheureusement conduit que jusqu'à la lettre H. Parmi ses autres écrits, nous citerons : *Enchiridion medicinæ* (Bâle, 1573); *Institutiones dialecticæ* (1590); *Præceptiones rhetoricæ* (1593); *De numeratione multiplici, vetere et recenti*, etc.

HENKART (Pierre-Joseph), poëte et littérateur belge, né à Liége en 1761, mort en 1815. Il reçut un emploi à la chancellerie du conseil privé du prince-évêque de Liége, devint, sans entrer dans les ordres, chanoine de l'église collégiale de Saint-Martin, et fonda le *Journal général de l'Europe*, au moment où commença la fermentation révolutionnaire. Lorsqu'en 1790 l'assemblée du tiers établit à Liége un conseil de régence, Henkart, qui s'était déclaré partisan des réformes libérales, en devint membre, et fut chargé, bientôt après, de se rendre à Paris, avec ses amis Regnier et Bassange, pour réclamer une créance due à la ville de Liége, à titre de fournitures faites à l'armée française de 1757 à 1763. De retour de cette mission, qui n'eut aucun résultat favorable, Henkart partit pour Francfort, afin d'obtenir de M. de Metternich que le gouvernement autrichien n'entreprît rien contre la révolution liégeoise. Encore une fois, ses négociations furent sans résultat, et bientôt après, en 1791, il se vit contraint de quitter Liége, où venaient d'entrer les Autrichiens. Henkart se retira alors en France, revint dans sa ville natale à la suite des armées de la République (1792), fut forcé encore une fois de retourner à Paris après les désastres éprouvés par l'armée française sur les bords de la Roer, et rentra définitivement à Liége après les victoires des Français en Belgique (1794). Depuis lors, il devint successivement archiviste, président de l'organisation centrale provisoire, juge au tribunal civil, vice-président de ce tribunal, et fut éliminé de la magistrature en 1810, pour n'avoir voté ni pour le consulat à vie, ni pour l'empire. En 1814, le gouvernement prussien l'appela au poste de procureur du roi, toujours dans sa ville natale. On a de lui des poésies, écrites dans un style élégant, facile et pur, parmi lesquelles on cite particulièrement la *Liberté nationale*, poëme, et la *Forêt de Quincampoix*, idylle. Ses œuvres poétiques ont été publiées avec celles de Regnier et de Bassange, sous le titre de *Loisirs de trois amis* (Liége, 1822, 2 vol. in-8°).

HENKE (Adolphe-Chrétien-Henri), médecin allemand, né à Brunswick en 1775, mort à Erlangen en 1843. Il quitta en 1805 Wolfenbüttel, où il pratiquait son art, pour devenir professeur à l'université d'Erlangen. On lui doit un certain nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Manuel de pathologie générale et spéciale* (Berlin, 1806-1808, 3 vol.); *Exposition et critique de la doctrine des crises* (Nuremberg, 1806); *De la manière de reconnaître et de guérir les maladies d'enfant* (Francfort, 1809, 2 vol.); le *Guide des mères de famille* ou *Traité de l'éducation physique des enfants* (Francfort, 1811, 2 vol.); *Traité de médecine légale* (1811), qui a eu de nombreuses éditions; *Du développement et des maladies qui accompagnent le développement de l'organisme humain* (1814); *Etudes et dissertations sur la médecine légale* (Leipzig, 2e édit., 1822-1834, 5 vol.), etc. Henke a rédigé, de 1822 à 1833, la *Revue de médecine légale* (13 vol.).

HENKE (Hermann-Guillaume-Edouard), jurisconsulte allemand, frère du précédent, né à Brunswick en 1782. Il a occupé successivement une chaire de droit à Berne (1814) et à Halle (1833), et a acquis un grand nom comme criminaliste. Ses principaux ouvrages sont : *Essais sur le droit criminel* (Berlin, 1807, in-8°); *Plan d'une histoire du droit criminel allemand* (Sulzbach, 1808-1809, 2 vol. in-8°); *Documents pour servir à la connaissance de la législation criminelle* (Ratisbonne, 1813); *Exposé de la procédure pour les affaires criminelles* (Zurich, 1817); *Eléments du droit criminel* (Zurich, 1818, 2 vol. in-8°); *Manuel du droit criminel* (Berlin, 1823-1838, 4 vol. in-8°), son ouvrage capital.

HENKE (Ernest-Louis-Théodore), écrivain allemand, né à Helmstædt en 1804. Après avoir enseigné la philosophie à Brunswick (1828) et la théologie à Iéna (1833), il devint conseiller du consistoire et directeur du séminaire des prédicateurs à Wolfenbüttel (1836). Trois ans plus tard, il quitta cette ville pour aller occuper une chaire à l'université de Marbourg, dont il a été nommé bibliothécaire en 1846. Nous citerons de lui : *Georges Calixte et son temps* (Halle, 1853-1860, 2 vol.); le *Pape Pie VII* (Marbourg, 1860); *Conrad de Marbourg* (Marbourg, 1861); *Gaspard Pencer et Nicolas Krell* (Marbourg, 1865), etc.

HENKEL s. f. (ain-kèl). Arboric. Variété de poire.

HENKEL (Jean-Frédéric), chimiste et minéralogiste allemand, né à Freyberg (Saxe) en 1679, mort en 1744. Il abandonna l'exercice de la médecine pour l'étude de la chimie et de la minéralogie, et s'illustra par une foule d'applications industrielles. Ce sont ses travaux qui ont assuré leur supériorité aux manufactures de porcelaine de Saxe. Auguste II l'avait nommé conseiller des mines. Ses travaux sont nombreux; les plus importants sont : *Flora saturnizans* ou l'*Affinité du règne minéral et du règne végétal* (Leipzig, 1722); *Pyritologia* ou *Histoire naturelle de la pyrite* (Leipzig, 1725); *Introduction à la minéralogie* (Dresde, 1757); ces trois ouvrages ont été traduits en français par le baron d'Holbach (Paris 1757, 2 vol. in-4°); *Opuscules de minéralogie et de chimie* (Dresde, 1744, in-8°); *Enseignements de la minéralogie et de la chimie métallurgique* (Dresde, 1747), traduit en français (Paris, 1756).

HENKEL (Joachim-Frédéric), chirurgien allemand, né à Preussisch-Holland en 1712, mort à Berlin en 1779. Il commença l'étude de la chirurgie d'abord sous son père, puis sous Marggraff, de Kœnigsberg; il vint ensuite la continuer à Berlin. Nommé chirurgien de compagnie, il passa au bout de quelque temps au régiment des gardes du corps avec le même titre. Le roi l'envoya ensuite, à ses frais, compléter ses études médicales et chirurgicales en Hollande et en France. Après deux ans passés à Paris, il rentra dans son pays et fut nommé chirurgien en chef d'un régiment de la garde, prit le grade de docteur en 1744, puis quitta l'armée pour se livrer à l'enseignement. Henkel acquit la réputation d'un excellent praticien, surtout dans l'art des accouchements, et, après la mort de Meckel, il fut nommé directeur de la clinique d'accouchement de Berlin. On ne peut pas dire qu'il ait rien ajouté à l'art des accouchements, mais il contribua beaucoup à propager en Allemagne les principes de Rœderer. Il était membre correspondant de l'Académie royale de chirurgie. Nous citerons parmi ses ouvrages, mal écrits, mais pleins d'observations utiles : *Premier recueil d'observations de médecine et de chirurgie* (Berlin, 1744, in-4°); *Observations sur des accouchements extraordinaires* (Berlin, 1751); *De l'art des accouchements* (Berlin, 1761); *Dissertations sur des opérations chirurgicales* (Berlin, 1770-1775), etc.

HENLE (Frédéric-Gustave-Jacques), physiologiste et anatomiste allemand, né à Fürth (Franconie) en 1809. Il se fit recevoir docteur à Bonn en 1832, puis se rendit à Berlin, où il obtint un emploi au Musée anatomique, et devint, en 1834, prosecteur de la Faculté de médecine. S'étant affilié à une société secrète d'étudiants, Henle fut poursuivi, condamné à la prison et gracié presque aussitôt; mais cette condamnation entrava quelque temps sa carrière, et ce ne fut qu'en 1837 qu'il parvint à se faire nommer professeur agrégé. Les cours qu'il fit, à partir de ce moment, sur la pathologie générale et sur l'anatomie microscopique, et les ouvrages qu'il publia commencèrent à répandre son nom en Allemagne. En 1840, Henle fut appelé à Zurich pour y occuper une chaire d'anatomie et de physiologie, puis il se rendit à Heidelberg (1844), où il enseigna successivement l'anatomie, la physiologie, la pathologie, l'anthropologie, et devint, en 1849, directeur de l'Institut anatomique. En 1852, Henle quitta Heidelberg pour aller se fixer à Gœttingue, où il a occupé depuis lors une chaire d'anatomie et a reçu le titre de directeur de l'Institut anatomique. On doit à ce savant, qui passe pour un des plus remarquables anatomistes et physiologistes de notre époque, les ouvrages suivants : *De la formation du mucus et du pus* (Berlin, 1838); *Anatomie comparée du larynx* (Leipzig, 1839); *Recherches pathologiques* (Berlin, 1840), recueil d'observations intéressantes et ingénieuses sur le système nerveux, les miasmes, etc.; *Manuel d'anatomie générale* (Berlin, 1841), traduit en français par A.-J.-L. Jourdan, sous le titre d'*Anatomie générale, histoire des tissus* (1843, 2 vol.); *Description zoologique des requins et des raies* (Berlin, 1841), en collaboration avec J. Muller; *Manuel de pathologie rationnelle* (Brunswick, 1846-1852), ouvrage capital dans lequel il se prononce en faveur des idées de l'école physiologique; *Manuel de l'anatomie systématique de l'homme* (Brunswick, 1855, 3 vol.), livre également fort remarquable, etc. Henle a publié en outre de nombreux articles dans les *Rapports annuels de Canstatt*, et il a fondé à Zurich, en 1841, avec Pfeufer, le *Journal de médecine rationnelle*.

HENLEY, ville d'Angleterre, comté et à 40 kilom. S.-E. d'Oxford, sur la Tamise, que l'on passe sur un beau pont; 5,000 hab. Commerce considérable en blé, farine, drèche et bois de hêtre. L'église Sainte-Marie est un joli monument gothique qui renferme plusieurs tombeaux et une tablette consacrée en 1823 à la mémoire du général Dumouriez.

HENLEY (Antoine), homme politique anglais, né dans le Hampshire vers 1660, mort en 1711. Riche, spirituel, instruit, il fut parfaitement accueilli de la plus haute société de Londres, se montra constamment le protecteur des lettres, joignit au goût des choses de l'esprit une véritable passion pour la musique et fit construire, dans sa belle résidence de Southwick, un théâtre où les acteurs du temps les plus célèbres vinrent donner des représentations. Son penchant pour les plaisirs, une certaine indolence naturelle l'empêchèrent d'arriver aux premières places de l'Etat. Devenu membre du Parlement en 1698, il siégea parmi les whigs, qu'il défendit dans plusieurs pamphlets anonymes. Henley composa en outre des poëmes lyriques et publia des essais pleins d'esprit et de verve dans le *Tatler* et le *Meddley*. Un de ses fils devint comte de Nothington et grand chancelier d'Angleterre en 1761.

HENLEY (Jean), prédicateur et publiciste anglais, connu sous le nom de l'**Orateur Henley**, né à Melton-Mowbray en 1692, mort en 1756. Il fit ses études à Cambridge et se distingua surtout par un esprit critique qui s'exerçait sur toutes choses et en particulier sur l'éducation donnée dans les académies. On le mit à la tête de l'école de Melton, qui était en pleine décadence et qu'il releva en peu de temps, en appliquant ses vues particulières, puis il entra dans les ordres et se rendit à Londres, voulant se mouvoir sur un vaste théâtre. Là, il se donna comme réformateur de l'art oratoire, et il attira une foule immense à ses sermons. Il appelait « réformer l'art oratoire » introduire dans le sermon des jeux de mots, des bouffonneries et d'âpres satires contre les riches, les puissants, les savants et tous ceux qui ne lui plaisaient pas. Tous les cordonniers de Londres accoururent à ses prédications, parce qu'il leur avait annoncé qu'il possédait le secret de faire une paire de souliers en cinq minutes et qu'il leur dévoilerait ce précieux secret : il coupait les tiges des bottes pour en faire des souliers. Il publiait en même temps un journal hebdomadaire, le *Hyp Doctor*, pour lequel il recevait de Robert Walpole une subvention de 100 livres sterling par an. Il distribuait à ceux qui venaient l'entendre une médaille qui représentait, d'un côté, une étoile, avec ces mots : *Ad summa*, et de l'autre cette inscription : *Inveniam viam aut faciam — Chaque auditeur paye un sou*. Il annonça qu'il allait écrire les mémoires de sa vie et se servit de l'énorme réclame qu'on va lire : « Ayant été menacé, par différentes lettres anonymes, de la publication d'une histoire détaillée de ma vie et de mon caractère, si je ne fermais pas mon oratoire, j'avertis ici ceux qui ont formé ce projet d'écrire ma vie de se hâter, sans quoi ils auront perdu leur temps, car je l'écris moi-même. » Hogarth, dans ses compositions humoristiques, et Pope, dans sa *Dunciade*, lui ont donné la place qu'il mérite.

HENNAROA, une des filles de Ti et d'Ohira-Riné-Mouna, dans les traditions religieuses des Taïtiens. Elle épousa un de ses frères et devint la mère d'une partie du genre humain.

HENNÉ ou **HENNEH** s. m. (ain-né; *h* asp. — mot ar.). Bot. Arbrisseau d'Orient, de la famille des salicariées, genre lawsonie, dont le suc sert à teindre en rose vif : *La crinière et la queue du cheval de Timour étaient teintes du suc doré du* HENNÉ. (Lamart.) *Le* HENNEH *était cultivé par les Egyptiens et les Hébreux*. (T. de Berneaud.) ‖ Suc fourni par cet arbrisseau, dont les femmes de certaines contrées se servent pour teindre leurs ongles et leurs paupières.

— **Encycl.** Decostils et Berthollet nous donnent, dans leurs *Mémoires* relatifs à l'Egypte, quelques détails intéressants sur cette plante, dont on a tenté à plusieurs reprises d'utiliser les propriétés tinctoriales. Le *henné*, dont le nom est arabe, est un arbrisseau qui croît dans l'Inde, et principalement en Egypte, dans les environs du Caire. Il est de la famille des salicaires; il était connu des anciens sous le nom de *ciparus*, et il était employé pour teindre les enveloppes des momies. Le *henné*, réduit en poudre, a une couleur olive. Il donne, par l'ébullition avec l'eau, un liquide d'un fauve orangé très-prononcé et chargé de beaucoup de parties colorantes. Par une longue exposition à l'air, ce liquide, étendu d'eau, perd une partie de sa couleur, sans changer de ton, et il s'y forme des pellicules brunes. Il résulte de ces observations que le *henné* est très-abondant en substances colorantes; que c'est avec la laine qu'il peut être employé avantageusement; qu'on peut en obtenir des couleurs fauves solides lorsqu'il est employé seul, et que, par le moyen de l'alunage et du sulfate de fer, il donne différentes nuances de brun qui peuvent être avantageusement employées dans l'industrie à cause du bas prix auquel on les obtient, de la variété des nuances et de la solidité de la couleur.

Le *henné* est en usage surtout en Perse, en Afrique, dans le Maroc, et au même titre que le kohol, que le labdanum, que l'antimoine, pour teindre certaines parties du corps.

Pour préparer le *henné*, il faut faire sécher les feuilles de cette plante, piler ces feuilles, et en composer, avec de l'eau de chaux, une pâte peu consistante. Cette pâte, appliquée durant quelques heures avec un pinceau sur les cheveux ou la peau, y imprime une couleur jaunâtre qui se maintient pendant plusieurs semaines.

Nous venons de dire que le *henné* est, et de tout temps a été, fort en usage en Perse. Dans son livre intitulé *Glimpses of life in Persia*, lady Sheil consigne, à propos de la mère du schah, cette note très-curieuse : « La paume de ses mains et le bout de ses doigts étaient teints en rouge avec une herbe appelée *henn!*, et le bord de la paupière était coloré avec de l'antimoine. Tous les Kadjars ont naturellement de grands sourcils arqués; mais les femmes ne se contentent pas de ce que leur a donné la nature; elles les agrandissent et en doublent les proportions réelles par de grandes lignes tracées avec de l'antimoine. Leurs joues sont couvertes de fard, comme c'est l'invariable coutume des femmes persanes de toutes les classes... »

Par le *henné* additionné d'une autre substance, les Persans obtiennent encore une coloration noire à reflets bleus, dont ils usent pour leurs cheveux. Voici à ce propos ce que dit M. O. Reveil : « Les Persans, jeunes ou vieux, teignent leur chevelure et leur barbe tous les huit jours. Nous avons eu l'occasion d'examiner deux poudres qu'ils emploient à cet usage; elles avaient été remises par Ferouh-Kan à M. le professeur Trousseau : l'une teint les cheveux en jaune d'or, c'est du *henné;* l'autre les teint en bleu, c'est très-certainement une plante indigofère dont le nom nous est inconnu. On applique d'abord le *henné*, dont on fait une pâte avec de l'eau, on en couvre la tête, et, après une demi-heure de contact, on applique de la même manière la poudre bleue et on obtient ainsi une coloration magnifique d'un noir aile de corbeau. »

Dans le Maroc et en Afrique, outre les dessins fantaisistes et de couleur bleue dont le tatouage a orné leur visage et leur gorge d'une façon indélébile, les femmes se font remarquer par les diverses couleurs dont leur corps est peint : leurs cils, leurs sourcils, le bord et les extrémités de leurs paupières sont noircis par le kohol ou l'antimoine; leurs joues sont rouge brique; de même couleur est le derrière de l'oreille; enfin le pied, la paume des mains, les ongles sont teints en rouge jaunâtre, et c'est le *henné* qui fait les frais de ce dernier détail de toilette.

HENNEBERG (COMTÉ D'), ancienne principauté d'Allemagne, dans la Franconie, entre la Hesse, la Thuringe, les territoires de Fulde et de Wurtzbourg; villes principales : Smalkalde, Meiningen et Schleusingen. Ce comté a pris son nom d'un château bâti au commencement du XIe siècle, aux environs de Meiningen. Les membres de la famille qui le possédait héréditairement depuis cette époque furent élevés à la dignité de princes de l'empire en 1310. Ce pays, qui s'était accru de diverses annexes, et notamment du burgraviat de Wurtzbourg, fut divisé plusieurs fois, puis réuni de nouveau, jusqu'à ce que Guillaume VII, comte de Henneberg, qui avait recueilli les débris des partages successifs de famille, signât en 1554, avec Jean-Frédéric le Jeune, duc de Saxe, un traité en vertu duquel, moyennant indemnité, le comté reviendrait à la maison de Saxe à la mort du dernier comte de Henneberg, Georges-Ernest, qui décéda en 1583. Pendant un certain temps, les différentes branches de la maison de Saxe l'ont possédé par indivis; mais, en 1660, on procéda à un partage qui fut plusieurs fois modifié depuis.